

Les réactions normatives belges au déclin de confiance envers les gouvernants

Conférence

Parlement de la Communauté française

17 mai 2022

Frédéric Bouhon (Professeur ULiège)
Léna Geron (Doctorante ULiège)

1. Le déclin de confiance envers les gouvernements

- ▶ La conception du mandat représentatif en Belgique
- ▶ Un essai de définition de la confiance en droit public

2. Les réactions normatives belges au déclin de confiance envers les gouvernements

- ▶ Le mouvement de moralisation des gouvernements
- ▶ La démocratie participative

3. La démocratie participative en Belgique

- ▶ Possibilités et limites juridiques
- ▶ Quelques illustrations

I. Le déclin de confiance envers les gouvernements



La conception du mandat représentatif en Belgique



Essai de définition de la confiance en droit public

II. Les réactions normatives belges au déclin de confiance envers les gouvernements



Le mouvement de moralisation des gouvernants



La démocratie participative

III. La démocratie participative en Belgique



Possibilités et limites juridiques

III. La démocratie participative en Belgique

► Des limites juridiques ?

Art. 33 de la Constitution

Tous les pouvoirs émanent de la Nation.

Ils sont exercés de la manière établie par la Constitution.

Art. 42 de la Constitution

Les membres des deux Chambres représentent la Nation, et non uniquement ceux qui les ont élus.

III. La démocratie participative en Belgique



The image shows a screenshot of a Twitter thread. The first tweet is from Zoé Genot (@ZoeGenot), posted 57 minutes ago. It reads: "Quand on se moque des citoyens car on sait que la consultation populaire est impossible sans modification de la constitution... #FierDeSeFoutreDesGens". Below this is a retweet from Georges-L BOUCHEZ (@lesoir), posted 39 minutes ago. The retweet text is: "Georges-Louis Bouchez sur le nucléaire: «Proposons aux citoyens de se prononcer sur cette question» lesoir.be/425427/article...". A small portrait of Georges-Louis Bouchez is visible at the bottom.

Zoé Genot
@ZoeGenot · 57 m

Quand on se moque des citoyens car on sait que la consultation populaire est impossible sans modification de la constitution...
[#FierDeSeFoutreDesGens](#)

Georges-L BOUCHEZ a retweeté

Le Soir ✅
@lesoir · 39 m

Georges-Louis Bouchez sur le nucléaire:
«Proposons aux citoyens de se prononcer sur cette question» lesoir.be/425427/article...



III. La démocratie participative en Belgique

► Des solutions juridiques ?

- Modifier la Constitution (referendums, consultations populaires,...)
- Instaurer des mécanismes qui s'articulent avec les institutions existantes (dialogue citoyen, commissions mixtes,...)

III. La démocratie participative en Belgique

- ▶ D'autres limites ?
 - La **capacité** des citoyens ?
 - éducation,
 - maîtrise des sujets,
 - résistance aux pressions/manipulations,...
 - La **volonté** des citoyens ?
 - temps, disponibilité, énergie,...

III. La démocratie participative en Belgique



Possibilités et limites juridiques



Quelques illustrations

III. La démocratie participative en Belgique

Article 41, alinéa 5, de la Constitution

Les matières d'intérêt communal, supracommunal ou provincial peuvent faire l'objet d'une consultation populaire dans la commune, la collectivité supracommunale ou la province concernée. La règle visée à l'article 134 règle les modalités et l'organisation de la consultation populaire.

III. La démocratie participative en Belgique

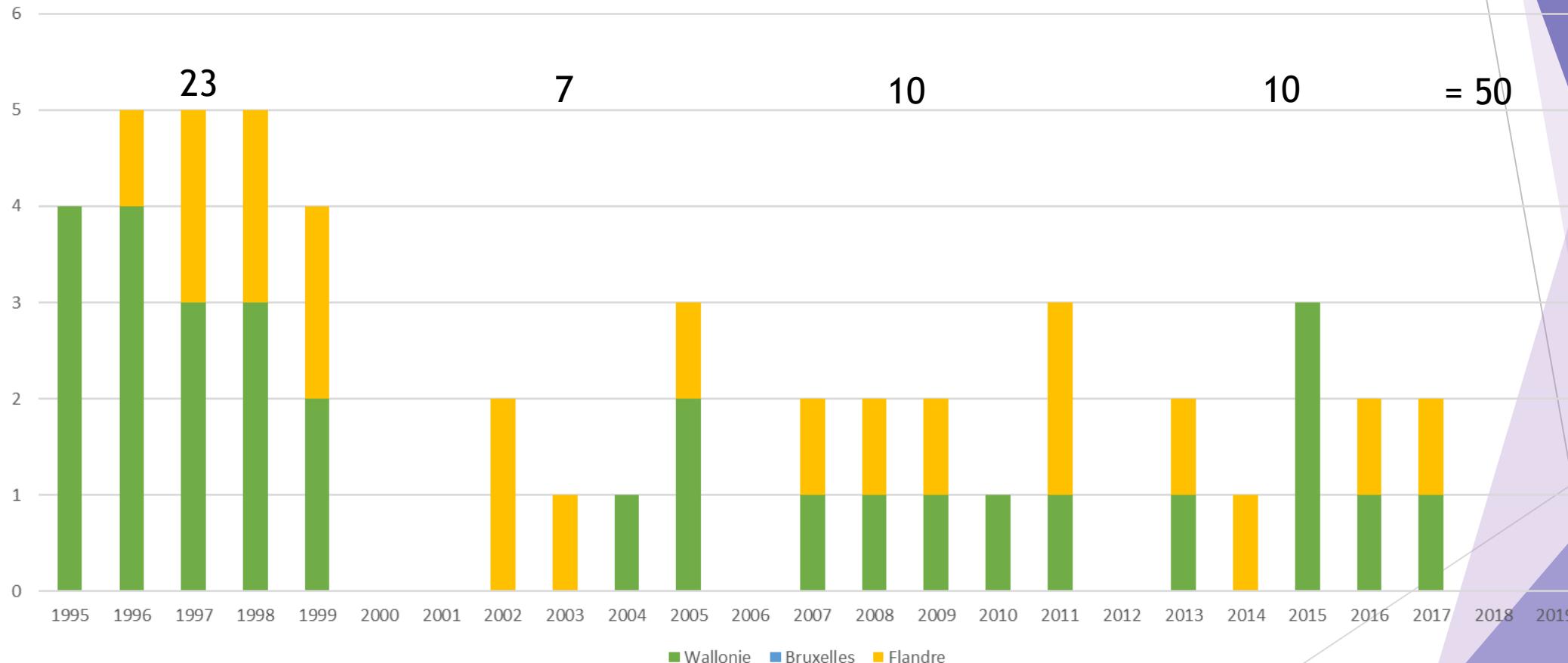
Article 39bis, alinéa 1^{er}, de la Constitution

[...] les matières exclusivement attribuées aux organes régionaux peuvent faire l'objet d'une consultation populaire dans la région concernée.

III. La démocratie participative en Belgique

Consultations populaires en Wallonie	Régionale	Communale
Initiative ?	Parlement wallon ou 60.000 habitants	Conseil communal ou 10 à 20 % des habitants
Conditions de participation ?	Les habitants d'au moins 16 ans, y compris les non-Belges	idem
Filtre de l'organe représentatif ?	Parlement wallon décide si on organise	Controverse
Participation obligatoire ou facultative ?	Facultative	Idem
Dépouillement conditionné ?	Si 10 % des habitants ont participé	Si 10 à 20% des habitants ont participé
Obligations pour les institutions ?	Délibérer en séance plénière	Prendre une décision motivée

Consultations populaires communales en Belgique (1995-2019)



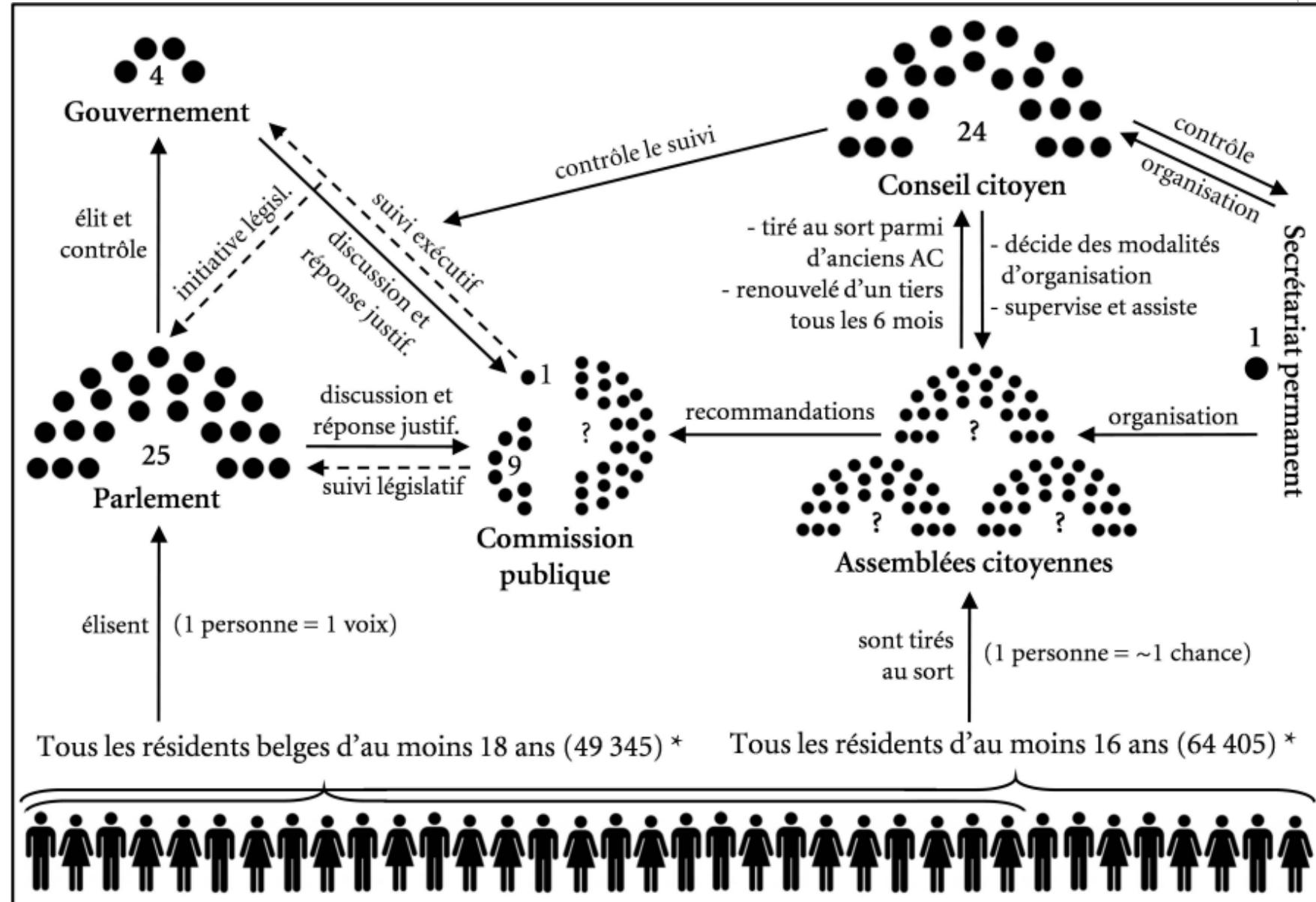
Crédits : Thibault Gaudin (ULB)

III. La démocratie participative en Belgique

Les outils délibératifs : la qualité plutôt que la quantité ?

- Auditions parlementaires de citoyens
- Droit de pétition réformé
- Panels citoyens informels
- Commissions délibératives
- Dialogue citoyen (*Bürgerdialog*)

Le dialogue citoyen permanent en Communauté germanophone ou *Ostbelgien model*



Les commissions délibératives bruxelloises



Les initiatives de démocratie participative dans les autres assemblées

DOC 55 1910/001

DOC 55 1910/001

CHAPITRE 11BIS - COMMISSIONS DÉLIBÉRATIVES ENTRE DÉPUTÉS ET CITOYENS TIRÉS AU SORT

Art. 130bis

- Le Parlement peut, à l'initiative de citoyens ou à l'initiative d'au moins la majorité simple de ses membres, constituer une commission délibérative composée de députés et de citoyens tirés au sort pour débattre d'une problématique déterminée d'intérêt général et élaborer des propositions de recommandations.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
DE BELGIQUE

13 avril 2021

PROPOSITION

de modification du Règlement de la Chambre des représentants introduisant la faculté de créer des commissions délibératives composées de députés et de personnes invitées tirées au sort

(déposée par
MM. Guillaume Defosse et Kristof Calvo)

BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

13 april 2021

VOORSTEL

tot wijziging van het Reglement van de Kamer van volksvertegenwoordigers, waarbij de mogelijkheid wordt ingesteld om deliberatieve commissies op te richten, bestaande uit Kamerleden en personen die bij lottrekking worden uitgenodigd

(ingediend door
de heren Guillaume Defosse en Kristof Calvo)

LOIS, DECRETS, ORDONNANCES ET REGLEMENTS WETTEN, DECRETELLEN, ORDONNANTIES EN VERORDENINGEN

SERVICE PUBLIC FEDERAL INTERIEUR

[C – 2019/12866]

2 MAI 2019. — Loi relative aux pétitions adressées à la Chambre des représentants

PHILIPPE, Roi des Belges,
A tous, présents et à venir, Salut.

FEDERALE OVERHEIDSDIENST BINNENLANDSE ZAKEN

[C – 2019/12866]

2 MEI 2019. — Wet betreffende de bij de Kamer van volksvertegenwoordigers ingediende verzoekschriften

FILIP, Koning der Belgen,
Aan allen die nu zijn en hierna wezen zullen, Onze Groet.

La « consultation » citoyenne en vue de la 7^e réforme de l'État

UN PAYS POUR DEMAIN

Partagez votre avis et vos idées sur l'évolution de notre démocratie et des structures de notre État

Il y a 6 thématiques, avec chacune ses propres enjeux. Choisissez les enjeux à propos desquels vous souhaitez donner votre avis et le temps que vous voulez y consacrer. Vous pouvez également introduire d'autres idées par thématique.

Découvrez les 6 thématiques

Comment doivent fonctionner le Parlement et le Gouvernement ?

[Découvrez et donnez votre avis](#)

Quel est le rôle du citoyen ?

[Découvrez et donnez votre avis](#)

Comment organiser notre pays ?

[Découvrez et donnez votre avis](#)

Comment organiser les élections ?

[Découvrez et donnez votre avis](#)

Quels sont nos droits fondamentaux ?

[Découvrez et donnez votre avis](#)

Qui fait quoi ?

[Découvrez et donnez votre avis](#)



Merci pour votre attention

f.bouhon@uliege.be

lena.geron@uliege.be